



Etude

Accompagnement post installation

Accompagner les jeunes installés pour la réussite de leur projet

Public :

Jeune installé en agriculture en phase de mise en œuvre et de réalisation de son projet.

Objectifs :

Prendre de la hauteur pour piloter et sécuriser son projet afin d'atteindre ses objectifs.

Bénéfices :

Appui aux démarches administratives ; accompagnement dans la mise en place et de développement de ses productions ; situer sa rentabilité et ses marges de progrès ; accompagner les évolutions du projet ; gérer les investissements et leurs financements.

Les

+

- Equipe de conseillers d'entreprise expérimentés, neutres et indépendants.
- Conseiller référent unique intervenant pour l'étude d'installation et l'accompagnement post installation.
- Phases d'accompagnement individuelles et collectives.
- Méthodologies et références reconnues.

▲ Méthode de travail :

Rencontres individuelles pour un suivi administratif du dossier d'installation (instruction post CDOA), une optimisation de la déclaration PAC, une analyse des résultats, un suivi pluriannuel des indicateurs techniques, économiques et financiers, pour ajuster le projet et étudier la faisabilité de nouveaux investissements. Rencontre collective avec d'autres jeunes installés pour se situer, évaluer ses marges de progrès et échanger sur ses pratiques.

▲ Livrables :

Document de compte-rendu de chaque visite individuelle avec possibilité d'indicateurs pluriannuels, plan d'actions, projection d'évolution de revenu. Document d'optimisation de primes PAC.

LES INTERVENANTS :

Le conseiller d'entreprise référent désigné depuis l'élaboration du projet d'installation.

TARIFS :

Selon le catalogue des services actualisé chaque année.
Pour les installations aidées, possibilité d'aides régionales à l'installation, d'aide de la Chambre d'Agriculture de la Loire et complément DJA.

Nos Références

- Plus de 300 jeunes installés accompagnés chaque année.
- Un accompagnement qui existe depuis 2000 sur la base d'un contrat clair.
- 10 accompagnements post installation collectifs par an, en productions vaches laitières, vaches allaitantes, vente directe et autres productions.

Pour renforcer son efficacité et sa réactivité dans les réponses qui vous sont apportées, votre Chambre d'Agriculture s'engage dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation.

Contact :

Chambre d'Agriculture de la Loire
42, Avenue Albert Raimond – BP 40050 – 42272 SAINT PRIEST EN JAREZ Cedex
www.terresdeloire.fr

Service : DEP
Novembre 2011

Le conseiller d'entreprise référent
Accueil téléphonique: 04 77 92 12 12